

Le projet de complexe funéraire et crématorium lancé

L'ambitieux projet du crématorium de Digne-les-Bains a été présenté au public en avril dernier, dans la salle de l'Abbé Féraud. Conçu pour offrir aux familles dignoises un service de proximité adapté à leurs besoins, sa construction sera couplée avec la future extension du cimetière de Saint-Véran. Ouverture prévue en 2026.



Dans les années à venir, plus d'une famille sur deux fera le choix de la crémation. Or, les équipements de Manosque et Gap sont déjà proches de la saturation. Prévu sur le site de Saint-Véran, le projet d'un nouveau complexe funéraire et d'un crématorium à Digne-les-Bains s'est donc imposé, pour proposer aux familles dignoises un service de qualité et de proximité.

À l'issue de la procédure de délégation de service public, en décembre 2023, la Ville a retenu le projet présenté par les sociétés OGF*, premier gestionnaire de crématoriums en France, et GA Promotion. OGF sera également chargé de l'entretien, de la maintenance et de l'exploitation de la maison funéraire. La procédure d'étude d'impact environnemental par les services de l'État a débuté en mars. Elle sera suivie de l'enquête publique, à l'automne.

L'extension du cimetière de Saint-Véran sera ensuite programmée. Ce choix répond à l'ambition de la Ville de maintenir une continuité entre le cimetière, la maison funéraire et le crématorium, pour plus de confort et de fluidité de la circulation.

Les services techniques municipaux étudient les aménagements nécessaires à la sécurisation des voies d'accès, prenant en compte

la présence des riverains, de l'école, etc. Ils seront réalisés en même temps que les travaux. Le stationnement va également être réorganisé, notamment avec la création d'un parking de 50 places.

FAVORISER L'INTIMITÉ ET LE RECUEILLEMENT

Le délégataire prendra aussi en charge l'aménagement de la maison funéraire. L'architecture des bâtiments favorisera l'intimité et le recueillement avec une salle de cérémonie qui pourra accueillir 100 personnes, des salons, une salle de convivialité et un jardin du souvenir. Les familles pourront circuler entre la maison funéraire, le cimetière et le crématorium, un véhicule électrique conçu à cet effet assurant le transport du défunt.

Autre point fort du projet, son faible impact environnemental : le bâtiment à ossature bois sera intégré dans un espace paysagé et des panneaux photovoltaïques installés sur le toit. Le délégataire a répondu à la demande de la Ville et prévu un système de réduction des fumées et des polluants deux fois plus performant que ce qu'impose la réglementation.

Le délégataire bénéficie de certifications garantissant la qualité du

“

Ce projet d'intérêt général est de nature à satisfaire la majorité de la population. Disposer d'un pôle funéraire complet sur un même site est un choix cohérent. Nous ne disposons d'aucun autre site avec une emprise suffisante pour accueillir un tel projet.

Céline Oggéro-Bakri
adjointe déléguée à la sécurité et à la tranquillité publique.

”

service public ainsi que sa neutralité dans l'accueil et l'accompagnement. Le personnel sur place sera polyvalent et pourra être renforcé en cas de besoin. Le crématorium sera ouvert 6 jours sur 7, avec jusqu'à 5 créneaux de crémation quotidiens. La maison funéraire sera quant à elle ouverte 7 jours/7 et les services funéraires assurés 24 heures sur 24. Le nouvel équipement public devrait être mis en service à l'été 2026.

*Omnium de gestion et de financement